



Règlement 2026

ARNAGE COCA 72

1) Date et Lieu

Quand ? **Le dimanche 04 janvier 2026 à ARNAGE**

Départ Course Famille et Course Enfants (Avenue de la paix face hôtel de ville)

Départ 5KM Femmes et Hommes (Avenue de la paix face hôtel de ville)
hôtel de ville)

Départ 10KM Femmes et Hommes (Avenue de la paix face hôtel de ville)

2) EPREUVES:

Course : des Familles et Enfants = 14H30: 1,200KM ; 1 tour

Course des 5KM = 13H30 : 1 tours

Course des 10KM = 15H00 : 2 tours

3) Catégories

Enfants nés 2013 à 2015

5KM : nés 2012 et avant (minimes à masters)

10KM : nés 2008 et avant (cadets à masters)

4) Droits d'engagement pour 5 et 10 KM

Course Famille et Enfants gratuit

5km: 5 € licencie FFA et FSGT et 7€ non licencié

10km 9€ licencié FFA et FSGT 11€ non licencié

+ 1€ frais d'enregistrement pour tous

1€ sera reversé au défi solidaire du crédit mutuel destiné à une famille locale dans le besoin ayant un enfant porteur d'un handicap

5) Inscriptions sur KLIKEGO ou par courrier dans la limite des dossards disponibles

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE: La bourse d'échange de dossard est ouverte sur KLIKEGO

Aucun remboursement en cas de désistement (les frais de votre participation sont déjà engagés (puces, dossards etc.)

NOTE IMPORTANTE :

LA manifestation peut être annuler au dernier moment

par un arrêté préfectoral pour cause:

tempête (vent, neige, verglas, covid et autres)

Aucun remboursement en cas d'annulation (car les frais de votre participation

sont déjà engagés (puce, dossard et cadeau)

Consulter le site de la corrida d'Arnage pour éventuel annulation de la course

5) Exigence médicale :

Dans le cadre de la loi « Sport » du 2 mars 2022, visant à rendre plus accessible la pratique du sport en France, la Fédération Française d'Athlétisme a mis en place le Parcours Prévention Santé.

La participation aux compétitions sportives organisées par les Fédérations est subordonnée à produire :

*une licence sportive FFA ou FSGT

*pour le non licencié il doit valider le « PPS »

A : Lors de leur inscription à la 35ème corrida

1 Inscription en ligne par internet site : mettre licence FFA , FSGT

un « PPS » de moins de 3 mois (parcours prévention santé)

voir :<https://pps.athle.fr/>

6) Remise des dossards :

à la Bulle derrière l'hôtel de ville (mairie)

Le samedi 03 janvier à partir de 14H30 jusqu'à 18h00 et le jour de la course jusqu'à 30 minutes

avant chaque départ

Important : le retrait du dossard est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité obligatoire

Tout coureur sans dossard sera exclu du départ de la course ou pendant la course

7) Consigne

il est proposé une consigne près de l'endroit où vous prenez votre dossard

8) Récompenses :

- bon d'achat crash aux 3 premiers Femmes et hommes 5 KM et 10 KM

- cadeau aux premiers par catégorie non cumule

- cadeau aux premiers sport adapté et handi sport

- présence obligatoire pour remise des récompenses obligatoire